

La filière turque

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1981)**

Heft 581

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011945>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

581

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 581 26 février 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi
Victor Ruffy

La filière turque

Le Parlement helvétique est prié d'approuver un crédit de 35 millions de francs à la Turquie, remboursable en vingt-cinq ans sans intérêts, et lié à la livraison de biens et de services suisses. Cela s'appelle de l'aide économique.

Parallèlement le Conseil fédéral, c'est de sa compétence, a décidé, toujours «en faveur» de la Turquie, d'un crédit de 25 millions, aux conditions du marché, remboursable en sept ans. Cela s'appelle de l'aide monétaire.

Ce double prêt s'inscrit dans le cadre d'une vaste action de l'Organisation de coopération et de développement économique et du Fonds monétaire international pour soutenir la Turquie défailante. Ce pays a bénéficié d'une aide importante depuis 1950, ce qui ne l'empêche pas de connaître un déficit budgétaire croissant, une inflation galopante et un chômage impressionnant; sans compter que sa dette extérieure, aujourd'hui, se monte à 39 milliards de francs.

La Turquie doit donc économiser: contrôle des salaires et libération des prix, qui touchent au premier chef, c'est classique, les plus déshérités de ses citoyens. Les experts appellent ça une politique économique orthodoxe.

Mais la Turquie doit aussi dépenser pour rester un bon client des pays développés de l'OCDE et un débiteur «solvable». D'où les deux aides suisses en question. Les entreprises et les banques qui se sont engagées à la légère, tentées par des profits intéressants, peuvent donc compter sur leurs Etats respectifs pour arranger la situation: dans ces cas-là, le fameux slogan «moins d'Etat, plus de liberté» n'a plus cours.

Pas question dans cette affaire de qualité du développement et des besoins de la population: ce sont les généraux turcs qui s'en occupent avec l'aide du FMI. D'ailleurs, sur les 35 millions prévus au titre de l'aide économique, 20 ont été piqués au budget de la coopération technique... Par pudeur, on ne parlera pas du rôle de la Turquie au sein de l'OTAN.

SATELLITES ET CIE

Rien de nouveau sous les orbites

Il y a seulement quatre ou cinq mois, il n'y avait pas une minute à perdre: la décision d'accorder une concession à la société Tel-Sat SA pour une diffusion par satellite ne pouvait souffrir d'aucun retard. Soit le feu vert était donné pour l'automne et alors le projet «suisse» avait une chance de prendre de vitesse des concurrents étrangers prêts à arroser le sol sacré de la patrie d'ondes pernicieuses.

SUITE AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Rappel

Un bulletin vert a été encarté dans tous les exemplaires de cette livraison 581.

Que ceux d'entre nos amis et abonnés qui ont déjà renouvelé leur abonnement pour l'année en cours ne s'indignent pas et qu'ils veuillent bien recevoir nos plus plates excuses: ce petit rappel ne leur est pas destiné; ce n'est qu'une façon (économique, osons le dire) de nous adresser à ceux qui ne nous ont pas encore fait signe et de leur demander de nous donner de leurs nouvelles le plus rapidement possible (pour mémoire, le prix de l'abonnement n'a pas changé: Fr. 48.— pour un an)!
Merci à tous!